

Faculté de musique

Répertoire facultaire

programmes

2009-2010



Futurs
étudiants
U_LLAVAL



UNIVERSITÉ
LAVAL

AVIS

À jour en novembre 2009. Le contenu des programmes peut être modifié sans préavis.
Pour obtenir l'information officielle et à jour sur l'offre de formation de l'Université Laval, il est suggéré de consulter en tout temps le www.ulaval.ca/programmes.

La présente publication fait référence au *Règlement des études* mis à jour le 15 juillet 2009.

Formulaires de demande d'admission :

Bureau du registraire

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
2345, allée des Bibliothèques
Local 2440
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

- ♦ **Par téléphone** > 418 656-3080
- ♦ **Par courriel** > reg@reg.ulaval.ca
- ♦ **En ligne** > www.reg.ulaval.ca

Information sur les programmes :

Bureau du recrutement étudiant

Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université
Bureau 3577
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

- ♦ **Par téléphone** > 418 656-2764
- ♦ **Sans frais** > 1 877 606-5566 (Canada, États-Unis)
- ♦ **Par courriel** > info@ulaval.ca
- ♦ **En ligne** > www.ulaval.ca/futursetudiants

Coordination du projet : Christine Dufour
Division des diplômes et des publications officielles
Bureau du secrétaire général

Dépôt légal – 4^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Faculté de musique

Premier cycle

Musique

Certificat en musique - culture musicale	1
Baccalauréat en enseignement de la musique	3
Baccalauréat en musique.....	9
Baccalauréat en musique - composition	13
Baccalauréat en musique - histoire	17
Baccalauréat en musique - interprétation classique	21
Baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire.....	25

Cycles supérieurs

Eutonie

Microprogramme de deuxième cycle en eutonie	29
---	----

Musique

Maîtrise en musique - didactique instrumentale.....	31
Maîtrise en musique - éducation musicale.....	35
Maîtrise en musique - interprétation.....	38
Maîtrise en musique - composition - avec mémoire.....	42
Maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire	45
Maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire	48
Doctorat en musique - éducation musicale	51
Doctorat en musique - musicologie	55
Microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique	59

Certificat en musique - culture musicale

Dans cette page :

- Admission
- Responsable du programme
- Orientation et objectifs
- Exigences d'obtention du diplôme

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent, OU répondre à la définition du **candidat adulte** adoptée par l'Université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme vise à stimuler la curiosité intellectuelle et artistique de l'étudiant à l'égard de la musique et lui permet d'acquérir des connaissances dans les domaines propres à favoriser la compréhension du phénomène musical, du point de vue historique, artistique et esthétique.

Objectifs

Au terme du certificat, l'étudiant:

- aura acquis les principales bases de la musique, notamment des points de vue philosophique et psychologique;
- connaîtra les principaux genres musicaux et le timbre des instruments de l'orchestre;
- aura une connaissance de l'histoire de la musique;
- aura développé un sens critique et esthétique à l'égard des œuvres musicales et de leur interprétation;
- aura ressenti les pouvoirs des sons en musique.

De plus, selon le choix de ses cours, l'étudiant pourra aussi:

- connaître et expérimenter différentes techniques de reproduction sonore;
- être sensibilisé aux particularités du milieu musical;
- avoir appris à s'exprimer par l'intermédiaire d'un instrument de musique;
- avoir développé une technique instrumentale de base;
- avoir pris conscience du mouvement corporel comme moyen de sensibilisation à l'expression artistique.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Culture musicale (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1702	Initiation à l'histoire de la musique III	3.0
MUS-1704	Formation à la vie culturelle	3.0

3 à 6 crédits parmi :

MUS-1700, MUS-1701

18 à 21 crédits parmi :

Histoire

MUS-1020 à MUS-1022, MUS-1030, MUS-1520, MUS-1705, MUS-2000 à MUS-2003, MUS-2050, MUS-2051

Formation artistique

MUS-1110, MUS-1111, MUS-1400, MUS-1401, MUS-1510, MUS-1703, MUS-2120, MUS-3120, MUS-3660

Mouvement

MUS-1480, MUS-1490, MUS-2480

Baccalauréat en enseignement de la musique (B.Ens.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Concentrations](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire du DEC en musique (ou du DEC en musique professionnelle du Conservatoire de musique du Québec)

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi l'une des deux séries de cours ou avoir atteint les objectifs suivants:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)

Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)

Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)

Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)

Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)

Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson, ou l'équivalent

Conditions particulières du programme

1. Tout nouvel étudiant admis doit se présenter au *test de français Laval-Montréal* (TFLM) avant sa première inscription au programme.

- L'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % au TFLM devra réussir le cours **FRN-1902 Français écrit pour la formation à l'enseignement I**, à l'intérieur des 12 premiers mois d'études suivant sa première inscription, sous peine d'exclusion, et devra également réussir le cours **FRN-1903 Français écrit pour la formation à l'enseignement II**, à l'intérieur des 24 premiers mois d'études suivant sa première inscription, sous peine d'exclusion;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % au TFLM devra réussir le cours **FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III**, à l'intérieur des 24 premiers mois d'études suivant sa première inscription, sous peine d'exclusion;
- l'étudiant ayant obtenu 75 % et plus au TFLM sera réputé avoir satisfait aux conditions relatives à la maîtrise du français dans son programme et il n'aura aucun cours de perfectionnement à suivre.

2. Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS: www.mels.gouv.qc.ca/dftps.

3. Test de certification en français

Afin d'assurer la qualité de la langue chez les futurs enseignants, les universités québécoises francophones ont adopté une politique commune relative à l'évaluation de la maîtrise du français écrit dans les programmes de formation à l'enseignement. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le test de certification en français, dont la réussite est une condition à la poursuite des études.

Connaissance du français

Conformément à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, tout nouvel étudiant admis doit subir le *test de français Laval-Montréal* (TFLM). Celui qui n'obtient pas 75 % ou plus au test devra se soumettre à des mesures d'appoint pouvant varier selon le résultat obtenu. Il convient de souligner que la mesure de l'amélioration de la connaissance de la langue est déterminante quant à la possibilité de poursuivre ses études au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session suivante: automne.

Contingentement – capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement de la musique est un **programme contingenté**.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise la formation de musiciens éducateurs capables de jouer un rôle efficace dans la société par une participation active et de qualité dans tous les champs d'activité de l'enseignement de la musique. La formation d'un enseignant en musique intègre à la fois les aspects musicaux et pédagogiques qui lui permettent de développer les moyens d'assurer un enseignement adéquat de la musique au préscolaire et au primaire, de même qu'au secondaire.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement de la musique vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;

- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Concentrations

Classique

Jazz

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 80 crédits

Activités de formation communes

Enseignement de la musique(86 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1300	Instrument principal A I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0

MUS-1600	Éducation musicale: fondements, éthique et gestion	3.0
MUS-1610	Didactique de la musique au préscolaire et au primaire I	3.0
MUS-1301	Instrument principal A II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1480	Eutonie I	3.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-1611	Didactique de la musique au secondaire I	3.0
MUS-1620	Stage d'enseignement en musique au préscol./prim. I	2.0
MUS-2300	Instrument principal A III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2611	Didactique de la musique au secondaire II	3.0
MUS-2630	Stage d'enseignement en musique au secondaire II	2.0
MUS-1490	Rythmique I	3.0
MUS-2301	Instrument principal A IV	3.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-2610	Didactique de la musique au préscolaire et au primaire II	3.0
MUS-3300	Instrument principal A V	3.0
MUS-3400	Grands ensembles V	1.0
MUS-3610	Didactique de la musique au préscolaire et au primaire III	3.0
MUS-3611	Didactique de la musique au secondaire III	3.0
PPG-1906	L'Enfance et l'adolescence	3.0
ENP-1900	Aspects sociaux de l'éducation	2.0
MUS-3301	Instrument principal A VI	3.0
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3.0
MUS-3090	Examen d'intégration	1.0
MUS-3660	Philosophie de l'éducation musicale	3.0

17 crédits parmi :

MUS-2620 et MUS-3630

OU

MUS-2632 et MUS-3621

Autres activités

Autres exigences(34 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration.

17 crédits

Réussir les 17 crédits de sa concentration.

0 à 3 crédits parmi
les cours de langues modernes

0 à 3 crédits parmi :

FRN-1903, FRN-1904

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM. Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % est dispensé de l'obligation de suivre un cours de perfectionnement en français.

3 crédits parmi :

Arts

ARD-2900, ARV-2900, MUS-1031, MUS-1040, MUS-2120, MUS-2480, MUS-2490, MUS-3120, MUS-3320

3 crédits parmi :

Pédagogie et problématiques sociales

ADS-1902, ADS-1905, ART-1900, COM-1500, COM-1903, ENS-1003, MEV-1904, MEV-2901, PHI-1064, PPG-1902, PPG-2901

3 crédits parmi :

Technologie musicale

MUS-1102, MUS-1510, MUS-1511, MUS-1560, MUS-2503

0 à 8 crédits parmi :

les cours portant le sigle MUS, à l'exception des cours des séries 700, 800 et 900.

Concentrations

Classique(17 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1200	Analyse et écriture I	3.0
MUS-1201	Analyse et écriture II	3.0
MUS-2200	Analyse et écriture III	3.0
MUS-2500	Formation auditive III	1.0
MUS-3600	Formation auditive IV	1.0

2 à 4 crédits parmi :

MUS-2000, MUS-2001

2 à 4 crédits parmi :

MUS-2002, MUS-2003

0 à 3 crédits parmi :

MUS-1021, MUS-1022, MUS-2050, MUS-2051

Jazz(17 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1250	Analyse et écriture jazz et pop I	3.0
MUS-1251	Analyse et écriture jazz et pop II	3.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2250	Analyse et écriture jazz et pop III	3.0
MUS-2550	Formation auditive jazz et pop I	1.0
MUS-2551	Formation auditive jazz et pop II	1.0

4 crédits parmi :

MUS-1021, MUS-1022, MUS-2000 à MUS-2002, MUS-2050, MUS-2051

Profils

Profil entrepreneurial(12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0
MUS-1560	L'Industrie de la musique	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1EMU	Études - Profil international - B. en enseignement de la musique	12.0

Baccalauréat en musique (B.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs de l'une des deux séries suivantes:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)
 Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien et lui permet également de se bâtir un programme personnel selon ses aptitudes et ses intérêts dans divers champs d'études liés à la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

Objectifs

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale;
- acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'œuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique;
- maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique;
- acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir;
- faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'œuvres de différents styles et de différentes époques;
- susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel;
- faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale;
- prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Musique(81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1200	Analyse et écriture I	3.0
MUS-1300	Instrument principal A I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0
MUS-2000	Histoire de la musique I	2.0
MUS-1201	Analyse et écriture II	3.0
MUS-1301	Instrument principal A II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-1510	Musique et technologie	2.0
MUS-2001	Histoire de la musique II	2.0
MUS-2002	Histoire de la musique III	2.0
MUS-2200	Analyse et écriture III	3.0
MUS-2300	Instrument principal A III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2500	Formation auditive III	1.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2301	Instrument principal A IV	3.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3.0
MUS-3600	Formation auditive IV	1.0
MUS-3300	Instrument principal A V	3.0
MUS-3400	Grands ensembles V	1.0
MUS-3301	Instrument principal A VI	3.0
MUS-3401	Grands ensembles VI	1.0

30 crédits parmi :

Composition

MUS-1101, MUS-1102, MUS-1110, MUS-1111, MUS-2101, MUS-2102, MUS-2104, MUS-3100, MUS-3102

Analyse, écriture, théorie

MUS-2201

Direction

MUS-2120, MUS-2130, MUS-3120, MUS-3130

Histoire et littérature

MUS-1020 à MUS-1022, MUS-2050, MUS-2051, MUS-3020 à MUS-3023

Instrument, musique d'ensemble

MUS-1110, MUS-1111, MUS-1320, MUS-1321, MUS-1410, MUS-1413 à MUS-1415, MUS-2110, MUS-2111, MUS-2320, MUS-2321, MUS-2410, MUS-2413 à MUS-2418, MUS-3321, MUS-3322, MUS-3410 à MUS-3414, MUS-3445, MUS-3450

Mouvement

MUS-1490, MUS-2490, MUS-3480

Technologie, production

MUS-1102, MUS-1511, MUS-2106, MUS-2501, MUS-2520

Autres cours

MUS-1030, MUS-1530, MUS-2560 à MUS-2562

Autres activités

Autres exigences(15 crédits)

0 à 3 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

0 à 6 crédits parmi :

MUS-1411, MUS-1412, MUS-1480, MUS-1560, MUS-2480

6 à 15 crédits parmi

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS

Profils

Profil entrepreneurial(9 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir l'un des cours suivants : **MUS-1560, MUS-2560 à MUS-2562**

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MUS	Études - Profil international - B. en musique	12.0

Baccalauréat en musique - composition (B.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs de l'une des deux séries suivantes:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)
 Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en composition. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

Objectifs

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale;
- acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'oeuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique;
- maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique;
- acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir;
- faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'oeuvres de différents styles et de différentes époques;
- susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel;
- faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale;
- prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Composition(81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1100	Techniques actuelles de composition I	2.0
MUS-1101	Instrumentation I	2.0
MUS-1200	Analyse et écriture I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0
MUS-2000	Histoire de la musique I	2.0
MUS-1102	Notation musicale informatisée	3.0
MUS-1201	Analyse et écriture II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-2001	Histoire de la musique II	2.0
MUS-2100	Techniques actuelles de composition II	2.0
MUS-2101	Instrumentation II	2.0
MUS-2102	Contrepoint	2.0
MUS-2002	Histoire de la musique III	2.0
MUS-2103	Composition I	3.0
MUS-2104	Orchestration	3.0
MUS-2200	Analyse et écriture III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2500	Formation auditive III	1.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2105	Composition II	3.0
MUS-2106	Technologie musicale et production	3.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-3100	Harmonie avancée I	2.0
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3.0
MUS-3600	Formation auditive IV	1.0
MUS-3101	Composition III	3.0
MUS-3102	Harmonie avancée II	2.0
MUS-3104	Composition audionumérique I	2.0
MUS-3105	Analyse des musiques nouvelles I	2.0
MUS-3103	Composition IV	3.0
MUS-3106	Composition audionumérique II	2.0
MUS-3107	Analyse des musiques nouvelles II	2.0

8 crédits parmi :

MUS-1110, MUS-1111, MUS-2110, MUS-2111, MUS-2120, MUS-2130, MUS-3120, MUS-3130

1 crédit parmi

tous les cours portant le sigle MUS, à l'exception de ceux des séries 800 et 900

Autres activités

Autres exigences compos.(15 crédits)

0 à 3 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

0 à 6 crédits parmi :

MUS-1411, MUS-1412, MUS-1480, MUS-1560, MUS-2480

6 à 15 crédits parmi

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS

Profils

Profil entrepreneurial(9 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir l'un des cours suivants : **MUS-1560, MUS-2560 à MUS-2562**

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MUS	Études - Profil international - B. en musique	12.0

Baccalauréat en musique - histoire (B.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs de l'une des deux séries suivantes:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)
 Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en histoire de la musique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

Objectifs

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale;
- acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'œuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique;
- maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique;
- acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir;
- faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'œuvres de différents styles et de différentes époques;
- susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel;
- faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale;
- prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Histoire(81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1200	Analyse et écriture I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0
MUS-2000	Histoire de la musique I	2.0
MUS-3000	Travaux dirigés en histoire I	3.0
MUS-1201	Analyse et écriture II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-1510	Musique et technologie	2.0
MUS-2001	Histoire de la musique II	2.0
MUS-3001	Travaux dirigés en histoire II	3.0
MUS-2002	Histoire de la musique III	2.0
MUS-2200	Analyse et écriture III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2500	Formation auditive III	1.0
MUS-3002	Travaux dirigés en histoire III	3.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-3003	Travaux dirigés en histoire IV	3.0
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3.0
MUS-3600	Formation auditive IV	1.0
MUS-3400	Grands ensembles V	1.0
MUS-3010	Dissertation de fin de baccalauréat	3.0
MUS-3401	Grands ensembles VI	1.0

Réussir la règle 1

Instrument principal

MUS-1300, MUS-1301, MUS-2300, MUS-2301

OU

Réussir la règle 2

Instrument secondaire

MUS-1110, MUS-1111, MUS-2110, MUS-2111

9 à 19 crédits parmi

les cours portant les sigles ALL, HAR, HST, ITL, PHI

6 à 16 crédits parmi :

Composition

MUS-1102, MUS-2102, MUS-2106, MUS-3100, MUS-3102, MUS-3105, MUS-3107

Interprétation (jazz - musique populaire)

MUS-1250, MUS-1251, MUS-2050, MUS-2051, MUS-2250, MUS-2550, MUS-2551, MUS-3250

Analyse, écriture, théorie

MUS-2201, MUS-2210, MUS-3201, MUS-3210

Histoire et littérature

MUS-1020 à MUS-1022, MUS-3020 à MUS-3023

Instrument, musique d'ensemble

MUS-1410, MUS-1413, MUS-2410, MUS-2414 à MUS-2416, MUS-3410

Technologie, production

MUS-1102, MUS-1511, MUS-2106, MUS-2501, MUS-2520

Autres cours

MUS-1030, MUS-2560 à MUS-2562

Autres activités

Autres exigences histoire(15 crédits)

Réussir

le test de niveau avancé II ou l'un des cours parmi ANL-3010 et ANL-3020

0 à 6 crédits parmi :

MUS-1411, MUS-1412, MUS-1480, MUS-1560, MUS-2480

6 à 12 crédits parmi

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS

Profils

Profil entrepreneurial(9 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir l'un des cours suivants : MUS-1560, MUS-2560 à MUS-2562

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MUS	Études - Profil international - B. en musique	12.0

Baccalauréat en musique - interprétation classique (B.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs de l'une des deux séries suivantes:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)

Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)

Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)

Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)

Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)

Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation classique. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

Objectifs

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale;
- acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'œuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique;
- maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique;
- acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir;
- faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'œuvres de différents styles et de différentes époques;
- susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel;
- faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale;
- prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Interprétation classique(81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1200	Analyse et écriture I	3.0
MUS-1300	Instrument principal A I	3.0
MUS-1310	Concentration instrumentale A I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0
MUS-2000	Histoire de la musique I	2.0
MUS-1201	Analyse et écriture II	3.0
MUS-1301	Instrument principal A II	3.0
MUS-1311	Concentration instrumentale A II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-1510	Musique et technologie	2.0
MUS-2001	Histoire de la musique II	2.0
MUS-2002	Histoire de la musique III	2.0
MUS-2200	Analyse et écriture III	3.0
MUS-2300	Instrument principal A III	3.0
MUS-2310	Concentration instrumentale A III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2500	Formation auditive III	1.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2301	Instrument principal A IV	3.0
MUS-2311	Concentration instrumentale A IV	3.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3.0
MUS-3600	Formation auditive IV	1.0
MUS-3300	Instrument principal A V	3.0
MUS-3310	Concentration instrumentale A V	3.0
MUS-3400	Grands ensembles V	1.0
MUS-3301	Instrument principal A VI	3.0
MUS-3311	Concentration instrumentale A VI	3.0
MUS-3401	Grands ensembles VI	1.0
MUS-3320	Pédagogie instrumentale	3.0

3 à 9 crédits parmi :

Instrument - musique d'ensemble

MUS-1110, MUS-1111, MUS-1320, MUS-1321, MUS-1410, MUS-1413 à MUS-1415, MUS-1420, MUS-1421, MUS-1430, MUS-1431, MUS-2110, MUS-2111, MUS-2320, MUS-2321, MUS-2410 à MUS-2418, MUS-2420, MUS-2421, MUS-2430, MUS-2431, MUS-3321, MUS-3322, MUS-3410 à MUS-3414, MUS-3430, MUS-3431, MUS-3440, MUS-3441, MUS-3445, MUS-3450

0 à 6 crédits parmi :

Interprétation (jazz - musique populaire)

MUS-1250, MUS-1251

Direction

MUS-2120, MUS-2130, MUS-3120, MUS-3130

Histoire et littérature

MUS-1020 à MUS-1022, MUS-2050, MUS-2051, MUS-3020 à MUS-3023

Mouvement

MUS-1490, MUS-2490, MUS-3480

Philosophie

MUS-3660

Technologie, production

MUS-1102, MUS-1511, MUS-2106, MUS-2501, MUS-2520

Autres cours

MUS-1030, MUS-1530, MUS-2560 à MUS-2562

Autres activités

Autres exigences - classique(15 crédits)

0 à 3 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

0 à 6 crédits parmi :

MUS-1411, MUS-1412, MUS-1480, MUS-1560, MUS-2480

6 à 15 crédits parmi

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS

Profils**Profil entrepreneurial(9 crédits)**

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir l'un des cours suivants : **MUS-1560, MUS-2560 à MUS-2562**

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MUS	Études - Profil international - B. en musique	12.0

Baccalauréat en musique - interprétation jazz et musique populaire (B.Mus.)

Dans cette page :

- Admission
- Responsable du programme
- Orientation et objectifs
- Renseignements additionnels
- Profils
- Exigences d'obtention du diplôme

Admission

Exigences d'admission

Le candidat doit absolument préciser son instrument sur le formulaire de demande d'admission afin de faciliter la convocation à l'audition.

Être titulaire d'un DEC, ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs de l'une des deux séries suivantes:

Musique 101, 201, 301 et 401 (objectif: 01DH)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

OU

Musique 105, 205, 305 et 405 (objectif: 01DH)
 Musique 106, 206, 306 et 406 (objectif: 01DJ)
 Musique 111, 211, 311 et 411 (objectif: 01DK)
 Musique 121, 221, 321, 421 (ou 131, 231, 331, 431) (objectif: 01DG)

Test d'aptitude obligatoire

Ce test comprend une audition instrumentale dont le répertoire varie selon l'instrument choisi. Ce répertoire doit comprendre environ 10 minutes de musique représentative des grandes époques de l'histoire de l'instrument. Le candidat est aussi soumis à une épreuve de déchiffrage.

Le titulaire d'un DEC technique est invité à s'informer s'il peut être admis dans le programme sur la base d'ententes DEC-BAC ou s'il peut bénéficier de passerelles en consultant le site <http://www.dectechniques.ulaval.ca/>.

Le **candidat adulte** qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Remarque – À compter de l'automne 2010, les exigences d'admission seront les suivantes:

Être titulaire du DEC en musique, ou l'équivalent

OU

Être titulaire du DEC en techniques professionnelles de musique et chanson

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Directeur du programme

André Papillon

Andre.Papillon@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant de consolider la formation musicale fondamentale essentielle à tout musicien avec une concentration en interprétation jazz et musique populaire. Ce programme conduit normalement aux études de deuxième cycle.

Le programme favorise l'ouverture au monde non seulement par le biais de la pratique musicale, des cours d'histoire, de langues et de technologie, mais également grâce à une formation acquise dans un ou plusieurs domaines du savoir distincts de la musique.

Objectifs

- Approfondir les éléments de la formation musicale fondamentale;
- acquérir de bonnes connaissances dans des domaines propres à favoriser l'interprétation et l'écriture d'œuvres dans différents styles ainsi que la compréhension du phénomène musical du point de vue historique, artistique et esthétique;
- maîtriser les moyens pour transmettre correctement son savoir dans une démarche artistique ou pédagogique;
- acquérir les éléments d'une solide culture générale, grâce notamment à une ouverture sur d'autres domaines connexes du savoir;
- faire preuve de sensibilité artistique dans l'interprétation ou la création d'œuvres de différents styles et de différentes époques;
- susciter une curiosité intellectuelle et artistique face à la profession de musicien ainsi que des attitudes propres à favoriser l'autonomie et l'interaction avec le milieu professionnel;
- faire preuve d'habiletés psychomotrices mises au service de l'expression musicale;
- prendre conscience du mouvement corporel comme moyen d'expression artistique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Profils

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.profilentrepreneurial.ulaval.ca/> et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 96 crédits

Équivalence maximum : 48 crédits

Activités de formation communes

Interprét. jazz, musique pop. (81 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1250	Analyse et écriture jazz et pop I	3.0
MUS-1300	Instrument principal A I	3.0
MUS-1310	Concentration instrumentale A I	3.0
MUS-1400	Grands ensembles I	1.0
MUS-1500	Formation auditive I	1.0
MUS-1520	Bibliographie et techniques de travail	1.0
MUS-1251	Analyse et écriture jazz et pop II	3.0
MUS-1301	Instrument principal A II	3.0
MUS-1311	Concentration instrumentale A II	3.0
MUS-1401	Grands ensembles II	1.0
MUS-1501	Formation auditive II	1.0
MUS-1510	Musique et technologie	2.0
MUS-2250	Analyse et écriture jazz et pop III	3.0
MUS-2300	Instrument principal A III	3.0
MUS-2310	Concentration instrumentale A III	3.0
MUS-2400	Grands ensembles III	1.0
MUS-2550	Formation auditive jazz et pop I	1.0
MUS-2003	Histoire de la musique IV	2.0
MUS-2301	Instrument principal A IV	3.0
MUS-2311	Concentration instrumentale A IV	3.0
MUS-2401	Grands ensembles IV	1.0
MUS-2551	Formation auditive jazz et pop II	1.0
MUS-3250	Analyse et écriture jazz et pop IV	3.0
MUS-3300	Instrument principal A V	3.0
MUS-3310	Concentration instrumentale A V	3.0
MUS-3400	Grands ensembles V	1.0
MUS-3301	Instrument principal A VI	3.0
MUS-3311	Concentration instrumentale A VI	3.0
MUS-3401	Grands ensembles VI	1.0
MUS-1320	Musique de chambre I	2.0
MUS-1321	Musique de chambre II	2.0
MUS-2320	Musique de chambre III	2.0

2 à 6 crédits parmi :

MUS-2000 à MUS-2002

0 à 4 crédits parmi :

MUS-1021, MUS-1022, MUS-2050, MUS-2051

6 crédits parmi :

Composition

MUS-1102, MUS-1110, MUS-1111, MUS-2106, MUS-2110, MUS-2111

Analyse, écriture, théorie

MUS-1200, MUS-1201, MUS-2200, MUS-2201, MUS-2210, MUS-3200, MUS-3201, MUS-3210

Direction

MUS-2120, MUS-2130, MUS-3120, MUS-3130

Histoire et littérature

MUS-1020 à MUS-1022, MUS-3020 à MUS-3023

Instrument, musique d'ensemble

MUS-1110, MUS-1111, MUS-1320, MUS-1321, MUS-1410, MUS-2110, MUS-2111, MUS-2320, MUS-2321, MUS-2415, MUS-3321, MUS-3322, MUS-3413, MUS-3414

Mouvement

MUS-1490, MUS-2490, MUS-3480

Technologie, production

MUS-1102, MUS-2106, MUS-2501, MUS-2520

Autres cours

MUS-1030, MUS-1530, MUS-2560 à MUS-2562

Autres activités

Autres exigences - jazz-pop(15 crédits)

0 à 3 crédits

Réussir le cours **ANL-2020** Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

0 à 6 crédits parmi :

MUS-1411, MUS-1412, MUS-1480, MUS-1560, MUS-2480

6 à 15 crédits parmi

tous les cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle MUS

Profils

Profil entrepreneurial(9 crédits)

Description : Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir l'un des cours suivants : **MUS-1560, MUS-2560 à MUS-2562**

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3.0
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3.0
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3.0

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1MUS	Études - Profil international - B. en musique	12.0

Microprogramme de deuxième cycle en eutonie

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en musique. Le titulaire d'un baccalauréat dans une discipline artistique (danse, théâtre, beaux-arts) ou d'une autre discipline (enseignement, éducation physique, sciences de la santé) peut être admissible.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut également être admissible.

Exigence particulière

Avoir réussi le cours de premier cycle **MUS-1480 Eutonie I**. Dans le cas contraire, le candidat pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été. Toutefois, pour un cheminement plus efficace, le candidat devrait s'inscrire à la session d'été.

Responsable

Ursula Stuber
418 656-3619
Ursula.Stuber@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce microprogramme vise avant tout l'approfondissement des concepts fondamentaux relevant de l'eutonie et de l'appropriation d'habiletés sensorimotrices et kinesthésiques du corps en action, telle que requise dans l'art de l'interprétation musicale, en pédagogie instrumentale et en enseignement de la musique. Par définition, ces connaissances et habiletés sont applicables à d'autres domaines d'éducation et d'expression artistiques: danse, théâtre, arts, sports, etc. À partir du développement de la perception corporelle individuelle, l'étudiant est en mesure de tisser des liens avec son domaine d'intérêt personnel et d'enrichir ses pratiques professionnelles. Ce microprogramme constitue une excellente assise pour quiconque souhaite poursuivre ultérieurement le cheminement universitaire menant à une formation professionnelle en eutonie.

Objectifs particuliers

- Acquérir une connaissance élargie et solide des fondements et principes de l'eutonie ainsi que des notions de base touchant l'anatomie et la physiologie humaine, en tenant compte des particularités et exigences de la formation artistique;
- développer chez le participant les habiletés, les compétences, les capacités de jugement et la créativité nécessaires en vue d'un usage judicieux de ses apprentissages dans son milieu professionnel.

Renseignements additionnels

Insertion de microprogramme dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en eutonie pourra l'intégrer en tout ou en partie, dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en musique, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Eutonie(12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6075	Eutonie : théorie et pratique I	3,0
MUS-6076	Eutonie : théorie et pratique II	3,0
MUS-6077	Éducation somatique et prévention en art : séminaire	3,0
MUS-6078	Eutonie : création et études de mouvement	3,0

Maîtrise en musique - didactique instrumentale (M.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)
- [Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette
418 656-3321
Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien pédagogue et de se préparer à l'exercice d'un leadership dans l'enseignement de son instrument; démontrer, par le biais d'un projet d'intervention, qu'il peut en être un agent d'évolution. Puis, à l'aide d'un processus de recherche-crédation, approfondir la maîtrise de son instrument et développer sa connaissance des critères d'une interprétation juste pour son répertoire et celui de ses élèves.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Profils

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Didactique instrumentale(45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6032	Instrument principal «DI» I	4.0
MUS-6033	Instrument principal «DI» II	4.0
MUS-6034	Instrument principal «DI» III	4.0
MUS-6079	Didactique instrumentale	3.0
MUS-6080	Séminaire en didactique instrumentale I	3.0
MUS-6081	Séminaire en didactique instrumentale II	3.0
MUS-6082	Practicum I	1.0
MUS-6083	Practicum II	1.0
MUS-6084	Practicum III	1.0
MUS-6085	Projet d'intervention	7.0
MUS-6086	Instrument principal « DI » IV	4.0

3 à 9 crédits parmi :

MUS-7003, MUS-7007, MUS-7008

1 à 7 crédits parmi :

MUS-6001 à MUS-6008, MUS-6050 à MUS-6053

0 à 6 crédits parmi :

MUS-6028 à MUS-6031, MUS-6036 à MUS-6043, MUS-6059, MUS-7000 à MUS-7002, MUS-7004 à MUS-7006, MUS-7009

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6MUS	Études - Profil international - M. en musique	12.0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Maîtrise en musique - éducation musicale (M.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)
- [Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en éducation musicale, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette
418 656-3321
Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, **ANL-3202 Reading II**.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Profils

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Activités de formation communes

Éducation musicale(45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6000	Essai	6.0
MUS-6070	Fondements de l'éducation musicale	6.0
MUS-6071	Recherche en éducation musicale I	3.0
MUS-6072	Recherche en éducation musicale II	3.0
MUS-6073	Séminaire en éducation musicale	2.0

25 crédits parmi :

MUS-6001 à MUS-6008, MUS-6027 à MUS-6031, MUS-6036 à MUS-6043, MUS-6050 à MUS-6053, MUS-6059, MUS-7000 à MUS-7009, MUS-7020

et parmi tous les cours des niveaux 6000 et 7000 portant les sigles ADS, MEV, PPG, TEN, à l'exception de ceux de la série 800

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6MUS	Études - Profil international - M. en musique	12.0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Maîtrise en musique - interprétation (M.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Concentrations](#)
- [Profils](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)
- [Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en musique, mention interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette
418 656-3321
Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Les exigences concernant les travaux de recherche sont décrites dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de sa direction de programme.

Concentrations

Accompagnement - musique de chambre

Orchestre - musique de chambre

Soliste

Profils

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 22 crédits

Autres activités

Autres exigences(45 crédits)

Description : L'étudiant doit choisir une concentration.

24 crédits

Selon les exigences de sa concentration, choisir une seule de ces trois séries :

MUS-6009 à MUS-6012

OU

MUS-6044 à MUS-6047

OU

MUS-6054 à MUS-6057

6 à 9 crédits

Satisfaire les exigences de la règle 1 de sa concentration

12 à 15 crédits parmi :

MUS-6001 à MUS-6008, MUS-6027 à MUS-6031, MUS-6036 à MUS-6043, MUS-6050 à MUS-6053, MUS-6059, MUS-7000 à MUS-7002, MUS-7004 à MUS-7006, MUS-7009

L'étudiant inscrit à la concentration en accompagnement - musique de chambre ou en orchestre - musique de chambre doit réussir 12 à 15 crédits parmi les cours ci-dessus. L'étudiant de la concentration soliste doit réussir 8 à 11 crédits parmi les cours ci-dessus.

Concentrations

Accomp.-musique de chambre(30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6009	Accompagnement-musique de chambre I	6.0
MUS-6010	Accompagnement-musique de chambre II	6.0
MUS-6011	Accompagnement-musique de chambre III	6.0
MUS-6012	Accompagnement-musique de chambre IV (essai)	6.0

6 crédits parmi :

MUS-7003, MUS-7007, MUS-7008

Orchestre-musique de chambre(30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6054	Orchestre - musique de chambre I	6.0
MUS-6055	Orchestre - musique de chambre II	6.0
MUS-6056	Orchestre - musique de chambre III	6.0
MUS-6057	Orchestre - musique de chambre IV (essai)	6.0

6 crédits parmi :

MUS-7003, MUS-7007, MUS-7008

Soliste(34 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6044	Instrument soliste I	6.0
MUS-6045	Instrument soliste II	6.0
MUS-6046	Instrument soliste III	6.0
MUS-6047	Instrument soliste IV (essai)	6.0
MUS-6050	Musique de chambre I	2.0
MUS-6051	Musique de chambre II	2.0

6 crédits parmi :

MUS-7003, MUS-7007, MUS-7008

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6MUS	Études - Profil international - M. en musique	12.0

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Maîtrise en musique - composition - avec mémoire (M.Mus.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)
- [Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en musique, mention composition, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission. De plus, le candidat doit soumettre un portfolio de ses travaux de création musicale.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette
418 656-3321
Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'œuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Composition(21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6021	Composition I	3,0
MUS-6022	Composition II	3,0
MUS-6023	Composition III	3,0
MUS-6058	Techniques et esthétiques des musiques nouvelles	3,0

6 crédits parmi :

MUS-7003, MUS-7007, MUS-7008

3 crédits

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme

Recherche composition

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6821	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
MUS-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition
Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.
Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.
Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.
Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.
Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.
Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.
Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.
Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.
Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.
Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant
Michel Ducharme

Percussion
 À déterminer

Cuivres. Trombone.
James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé
Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.
Richard Paré

Bois. Saxophone.
Janis Steprans

Cordes. Violon.
 À déterminer

Maîtrise en musique - éducation musicale - avec mémoire (M.Mus.)

Dans cette page :

[Admission](#)

[Responsable du programme](#)

[Orientation et objectifs](#)

[Renseignements additionnels](#)

[Exigences d'obtention du diplôme](#)

[Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en éducation musicale, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette

418 656-3321

Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, **ANL-3202 Reading II**.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Éducation musicale(21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6070	Fondements de l'éducation musicale	6,0
MUS-6071	Recherche en éducation musicale I	3,0
MUS-6072	Recherche en éducation musicale II	3,0
MUS-6073	Séminaire en éducation musicale	2,0
7 crédits		
Réussir 7 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme		

Recherche éducation musicale

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
MUS-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Maîtrise en musique - musicologie - avec mémoire (M.Mus.)

Dans cette page :

[Admission](#)

[Responsable du programme](#)

[Orientation et objectifs](#)

[Renseignements additionnels](#)

[Exigences d'obtention du diplôme](#)

[Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

Le baccalauréat en musique, mention histoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre de motivation, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle, la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études et les objectifs de carrière qu'il poursuit.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. De plus, elle peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle si elle juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette

418 656-3321

Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie historique ou théorique et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. Son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, **ANL-3202 Reading II**.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Musicologie(21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6048	Musicologie I	3,0
MUS-6049	Musicologie II	3,0
15 crédits		
Réussir 15 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme		

Recherche musicologie

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3,0
MUS-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7,0 crédits/activité temps plein
MUS-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Eutonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Doctorat en musique - éducation musicale (Ph.D.)

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)
- [Recherche](#)

Admission

Exigences d'admission

La maîtrise en musique, majeure en éducation musicale avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission:

1. une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;
2. un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. Le candidat doit également se soumettre à une audition dont les conditions sont décrites dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction de programme.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette
418 656-3321
Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Ce programme vise à former un spécialiste de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations: formation générale ou didactique instrumentale. Ce spécialiste est apte à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Il est en mesure:

- de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;
- de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;
- de former et d'encadrer des enseignants de tous les ordres d'enseignement;
- d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, [ANL-3202 Reading II](#).

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Éducation musicale(18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-8000	Séminaire en éducation musicale (doctorat)	3,0
MUS-8001	Examens de doctorat I	3,0
MUS-8002	Examens de doctorat II	3,0
MUS-8003	Examens de doctorat III	3,0
MUS-8004	Examens de doctorat IV	3,0

3 crédits

Réussir 3 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme

Recherche éducation musicale

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-8801	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8802	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8803	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8804	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8805	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8806	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8807	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8808	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Etonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion

À déterminer

Cuivres. Trombone.

James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)

Gabriel Hamel

Piano

Francis Dubé

Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.

André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.

Richard Paré

Bois. Saxophone.

Janis Steprans

Cordes. Violon.

À déterminer

Doctorat en musique - musicologie (Ph.D.)

Dans cette page :

- Admission
- Responsable du programme
- Orientation et objectifs
- Renseignements additionnels
- Exigences d'obtention du diplôme
- Recherche

Admission

Exigences d'admission

La maîtrise en musique, majeure en musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission:

1. une lettre de motivation dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) dans quel champ de recherche il entend s'orienter, la nature du projet de recherche envisagé et ses objectifs de carrière;
2. un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre de motivation, des rapports d'appréciation et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, la direction de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

La direction de programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée au candidat dont la préparation est jugée insuffisante par la direction de programme, notamment celui qui n'est pas titulaire d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne de cheminement de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sur la recommandation de la direction de programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, la direction de programme peut imposer au candidat une scolarité préparatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes: automne, hiver et été.

Responsable

Raymond Ringuette

418 656-3321

Raymond.Ringuette@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique:

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;

- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation d'un professeur-chercheur est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par le diplômé de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité: système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc.

Cette majeure vise à former un spécialiste qui exerce ses compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

Renseignements additionnels

Exigences linguistiques

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, **ANL-3202 Reading II**.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

Exigence de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Exigences particulières

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

Choix du projet de recherche

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat.

Thèse

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Musicologie(18 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-8001	Examens de doctorat I	3,0
MUS-8002	Examens de doctorat II	3,0
MUS-8003	Examens de doctorat III	3,0
MUS-8004	Examens de doctorat IV	3,0

6 crédits

Réussir 6 crédits de cours, avec l'approbation de la direction de programme

Recherche musicologie

Description : L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-8811	Activité de recherche - thèse 1	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8812	Activité de recherche - thèse 2	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8813	Activité de recherche - thèse 3	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8814	Activité de recherche - thèse 4	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8815	Activité de recherche - thèse 5	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8816	Activité de recherche - thèse 6	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8817	Activité de recherche - thèse 7	9,0 crédits/activité temps plein
MUS-8818	Activité de recherche - thèse 8	9,0 crédits/activité temps plein

Recherche

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Composition

Composition

Éric Morin

Musicologie

Musicologie théorique. Musique polonaise. Musique liturgique.

Paul Cadrin

Musicologie théorique. Musique populaire et recherche interdisciplinaire.

Serge Lacasse

Musicologie historique. Musique du XIX^e et du XX^e siècle. Histoire de la musique pour clavier.

Marc-André Roberge

Éducation musicale

Informatique musicale. Folklore.

Marie-Michèle Boulet

Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique. Mesure et évaluation. Philosophie. Psychologie.

Louise Mathieu

Didactique. Philosophie. Psychologie.

Valerie Peters

Philosophie. Psychologie. Didactique. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Raymond Ringuette

Etonie. Éducation somatique et médecine des arts. Rythmique Jaques-Dalcroze. Mouvement. Didactique.

Ursula Stuber

Formation auditive. Didactique. Neurosciences et musique. Perception musicale et cognition.

Maria Teresa Moreno Sala

Direction chorale. Rythmique Jaques-Dalcroze.

Josée Vaillancourt

Interprétation et didactique instrumentale

Chant

Michel Ducharme

Percussion
À déterminer

Cuivres. Trombone.
James C. Lebens

Guitare (jazz et musique populaire)
Gabriel Hamel

Piano
Francis Dubé
Arturo Nieto-Dorantes

Bois. Flûte traversière.
André Papillon

Orgue, clavecin et musique ancienne.
Richard Paré

Bois. Saxophone.
Janis Steprans

Cordes. Violon.
À déterminer

Microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique

Dans cette page :

- [Admission](#)
- [Responsable du programme](#)
- [Orientation et objectifs](#)
- [Renseignements additionnels](#)
- [Exigences d'obtention du diplôme](#)

Admission

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, ou posséder une formation et une expérience jugées équivalentes. Il doit également avoir une expérience musicale, la capacité de s'exprimer par le chant ou au moyen d'un instrument et une expérience de terrain (participation à la vie liturgique comme musicien ou intervenant).

La direction de programme se réserve le droit de convoquer le candidat à une entrevue.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Responsable

Gilles Routhier
 418 656-2131, poste 7510
 Télécopieur : 418 656-3273
musiqueliturgique@mus.ulaval.ca

Faculté de rattachement
 Faculté de musique

Orientation et objectifs

Objectifs

Objectif général

Ce microprogramme vise à développer chez le musicien et l'acteur de la liturgie la compréhension des enjeux musicaux, théologiques et pastoraux de leur action.

Objectifs particuliers

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant:

- aura compris la musique comme acte liturgique, à partir d'une réflexion fondamentale sur l'action liturgique;
- aura compris les diverses modalités par lesquelles la musique, tant vocale qu'instrumentale, contribue à l'action liturgique;
- saura exercer une créativité enracinée dans la tradition;
- saura exercer un rôle de leadership auprès des autres acteurs de la liturgie, dans un esprit de collaboration féconde.

Renseignements additionnels

Insertion de microprogramme dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en théologie et la maîtrise en musique, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Exigences d'obtention du diplôme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Musique liturgique(12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-6101	Ateliers en musique liturgique I	3,0
MUS-6102	Ateliers en musique liturgique II	3,0
THL-6100	La Musique liturgique	3,0
THL-6103	Laboratoire de création	3,0